

GROUPE **3** FONGICIDE

## A6097

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL

La suppression ou la répression à large spectre de maladies du blé, de l'orge, de l'avoine, et du maïs.

**PRINCIPE ACTIF :**

Propiconazole ..... 250 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**



**POISON**  
**DANGER**

**IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**  
**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

N° D'HOMOLOGATION : **33118**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **1 L à 1000 L**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, ON  
N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

## PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Irrite fortement les yeux. Cause une irritation à la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux et la peau. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les brouillards de pulvérisation ou les vapeurs. Ce produit peut causer une réaction de sensibilisation cutanée chez certaines personnes.

**NE PAS** contaminer les aliments de consommation humaine ou animale.

**NE PAS** pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsqu'il y a un faible risque de dérive vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter un écran facial protecteur pendant la manipulation du produit concentré. Il est essentiel que les pilotes portent des gants en néoprène avant de monter dans l'avion. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés. **NE PAS** manger, boire ni fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et la figure avant de le faire. Nettoyer immédiatement la peau, les vêtements ou les yeux en cas d'éclaboussures accidentelles du produit concentré ou de la solution à pulvériser. Après le travail, se changer et bien se laver tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les remettre.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Ce produit est toxique pour les poissons. **NE PAS** contaminer les plans d'eau par l'application directe ou la dérive du brouillard de pulvérisation ni en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes, que ce soit par application directe, par l'élimination des déchets ou par le nettoyage de l'équipement.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en

aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

## **ENTREPOSAGE**

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT**

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage des lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada inc. (voir NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec un matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des déchets et le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial et au fabricant.

## **ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Contenant Recyclable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenant Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenant à Remplissages Multiples :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

GROUPE **3** FONGICIDE

## A6097

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL

La suppression ou la répression à large spectre de maladies du blé, de l'orge, de l'avoine, et du maïs.

**PRINCIPE ACTIF :**

Propiconazole ..... 250 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**



**POISON**  
**DANGER**

**IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**  
**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

N° D'HOMOLOGATION : **33118**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, ON  
N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR.....	1
PREMIERS SOINS.....	2
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES .....	3
PRÉCAUTIONS.....	4
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE.....	5
RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT .....	6
ENTREPOSAGE.....	7
NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT.....	8
ÉLIMINATION.....	9
Contenant Recyclable.....	9.1
Contenant Réutilisables .....	9.2
Contenant à Remplissages Multiples.....	9.3
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....	10
MODE D'EMPLOI.....	11
Renseignements Généraux.....	11.1
Application avec Pulvérisateur de Grande Culture .....	11.2
Application par Voie Aérienne .....	11.3
Zones Tampon .....	11.4
Restrictions Concernant les Rotations .....	11.5
MODE D'EMPLOI POUR LES CULTURES.....	12
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE.....	13

## 1. AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## 2. PREMIERS SOINS

**SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT**, contacter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration.

## 4. PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Irrite fortement les yeux. Cause une irritation à la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux et la peau. Nocif si inhalé. Éviter de respirer les brouillards de pulvérisation ou les vapeurs. Ce produit peut causer une réaction de sensibilisation cutanée chez certaines personnes.

**NE PAS** contaminer les aliments de consommation humaine ou animale.



**NE PAS** pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsqu'il y a un faible risque de dérive vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, communiquez avec Syngenta Canada inc., au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **5. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter un écran facial protecteur pendant la manipulation du produit concentré. Il est essentiel que les pilotes portent des gants en néoprène avant de monter dans l'avion. Des moyens de repérage mécaniques doivent être utilisés. **NE PAS** manger, boire ni fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et la figure avant de le faire. Nettoyer immédiatement la peau, les vêtements ou les yeux en cas d'éclaboussures accidentelles du produit concentré ou de la solution à pulvériser. Après le travail, se changer et bien se laver tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les remettre.

## **6. RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit est **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Ce produit est toxique pour les poissons. **NE PAS** contaminer les plans d'eau par l'application directe ou la dérive du brouillard de pulvérisation ni en nettoyant et en rinçant l'équipement de pulvérisation. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est de modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes, que ce soit par application directe, par l'élimination des déchets ou par le nettoyage de l'équipement.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en

aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

## 7. ENTREPOSAGE

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## 8. NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage des lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada inc. (voir NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE) pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec un matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des déchets et le nettoyage des lieux d'un déversement, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial et au fabricant.

## 9. ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### 9.1 Contenant Recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **9.2 Contenant Réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **9.3 Contenant à Remplissages Multiples :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

## **10. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

Le fongicide A6097 est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression d'une vaste gamme de maladies affectant certaines cultures. Le fongicide A6097 protège les cultures de maladies qui peuvent altérer le rendement et la qualité. Il peut être utilisé de concert avec une plus forte densité de semis, des apports d'engrais plus élevés, des régulateurs de croissance ou, au besoin, d'autres fongicides. (Voir la NOTE à la section « PRÉCAUTIONS »).

### **Maladies supprimées**

<b>CULTURE</b>	<b>MALADIES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES</b>
Orge de printemps	Rayure réticulée, tache helminthosporienne, tache pâle, blanc, septoriose des feuilles, rouille des feuilles, rouille des tiges, Brûlure de l'épi ( <i>Fusarium graminearum</i> )*
Maïs	Rouilles, helminthosporiose (du Nord et du Sud), tache helminthosporienne, kabatiellose, tache fusarienne grise
Avoine	Tache septorienne, rouille couronnée, Brûlure de l'épi ( <i>Fusarium graminearum</i> )*
Blé d'hiver/blé de printemps (y compris blé roux vitreux, blé dur, blé de l'Ouest canadien, blé tendre)	Septoriose des feuilles causée par <i>Septoria</i> , tache des glumes causée par <i>Septoria</i> , blanc, rouille des feuilles, rouille des tiges, tache auréolée, rouille striée, Brûlure de l'épi ( <i>Fusarium graminearum</i> )*

\*Répression seulement

### **Facteurs influant sur le rendement du fongicide A6097 :**

Le fongicide A6097 devrait être utilisé comme moyen de prévention des maladies. Une maladie établie est plus difficile à supprimer et peut avoir déjà réduit la vigueur de la culture au moment du traitement.

S'il pleut dans l'heure suivant l'application, il faut procéder à une nouvelle application.

## 11. MODE D'EMPLOI

### 11.1 Renseignements Généraux

Un délai de sécurité de 1 jour est requis pour les travailleurs assignés à la récolte manuelle et à l'écimage du maïs traité.

Puisque ce produit n'est pas homologué aux fins de la lutte antiparasitaire dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

**NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**Application avec pulvérisateur de grande culture** : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application pulvérisateur à jet porté** : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** orienter le jet directement au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté face au vent.

**Application par voie aérienne** : **NE PAS** appliquer par calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor. Un taux d'humidité élevé et un temps frais (10 à 20 °C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

### **Renseignements sur le pulvérisateur et l'application :**

Le rendement de ce produit dépend de son application. Se conformer aux directives ci-dessous pour optimiser l'application du fongicide A6097.

**Renseignements sur le pulvérisateur :**

	<b>APPLICATION AVEC PULVÉRISATEUR DE GRANDE CULTURE</b>	<b>APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE</b>
Volume de pulvérisation :	au moins 200 litres d'eau par hectare	40 à 50 litres d'eau par hectare
Type de buse :	à jet plat de 110 ° réduisant la dérive, à jet plat ou à induction d'air	catégorie moyenne de l'ASABE
Grosseur des gouttelettes	gouttelettes moyennes (300 microns DV)	gouttelettes moyennes ( 300 microns DV)
Angle des buses :	90 ° (droit vers le bas)	90° (droit vers le bas)
Hauteur de la rampe de pulvérisation :	40 à 50 cm au-dessus du couvert des cultures	2 à 3 m au-dessus du couvert des cultures

**11.2 Application avec Pulvérisateur de Grande Culture** - Directives de mélange et de pulvérisation

- 1) Rincer soigneusement l'équipement de pulvérisation à l'eau claire avant de préparer le mélange de fongicide A6097.
- 2) Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié d'eau claire. Actionner le système d'agitation à vitesse réduite.
- 3) Verser la quantité voulue de fongicide A6097 et actionner le système d'agitation à vitesse normale.
- 4) Poursuivre le remplissage de la cuve aux 9/10 d'eau claire et, le cas échéant, ajouter la quantité voulue de produit d'association.
- 5) Finir de remplir la cuve d'eau et maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation.
- 6) Utiliser des tamis de buses d'au plus 50 mailles. Maintenir la conduite de dérivation au fond ou près du fond de la cuve afin de limiter la formation de mousse.

**11.3 Application par Voie Aérienne** - Directives de mélange et de pulvérisation

- 1) Rincer soigneusement l'équipement de pulvérisation à l'eau claire avant de préparer le mélange de fongicide A6097.
- 2) Remplir la cuve de prémélange à moitié d'eau claire. Actionner le système d'agitation à vitesse réduite.
- 3) Verser la quantité voulue de fongicide A6097 et actionner le système d'agitation à vitesse normale.
- 4) Poursuivre le remplissage de la cuve aux 9/10 d'eau claire et, le cas échéant, ajouter la quantité voulue de produit d'association.
- 5) Ajouter l'eau requise pour finir de remplir la cuve de prémélange.
- 6) Maintenir une agitation suffisante durant le mélange.
- 7) Transférer le contenu de la cuve de prémélange dans le réservoir de pulvérisation de l'avion.
- 8) Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation pour que le fongicide A6097 reste en suspension.
- 9) Utiliser des tamis de buses d'au plus 50 mailles. Maintenir le tuyau de dérivation au fond ou près du fond du réservoir afin de limiter la formation de mousse.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les plans d'eau, quels qu'ils soient. Éviter que la dérive n'atteigne un plan d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées doivent être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin ou d'un habitat terrestre (plantation brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

#### **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits et le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations qui figurent à la section de l'étiquette qui porte sur l'application au sol, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à fond avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### **11.4 Zones Tampons**

Aucune zone tampon **N'est** requise quand on utilise les méthodes ou l'équipement de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est cependant requis de respecter les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins vulnérables.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons en mètres requises pour la protection :				des habitats terrestres
			des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens ou marins d'une profondeur :		
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture*	Maïs, blé, avoine, orge, seigle, triticale		1	0	1	1	1
Application par voie aérienne	Maïs, avoine, blé, orge, triticale (production de semences)	Avion	1	0	3	1	20
		Hélicoptère	1	0	1	1	20

\* Dans le cas de l'application avec pulvérisateur de grande culture, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

#### PRÉCAUTIONS PROPRES AU PRODUIT :

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

#### **Engrais** - Directives de mélange et de pulvérisation

Si on le désire, de petites quantités d'azote peuvent être appliquées avec le fongicide A6097. La quantité appropriée d'urée peut être dissoute dans l'eau et ajoutée dans la cuve avant le fongicide A6097. La dose d'azote réel ne doit pas dépasser 10 kg/ha.

MISE EN GARDE : L'azote en concentration trop élevée peut endommager les cultures.

NOTE : NE PAS utiliser d'azote lorsque le fongicide A6097 est mélangé avec un herbicide.








#### **11.5 Restrictions Concernant les Rotations**









Voir le tableau suivant pour connaître les restrictions concernant la rotation des cultures.

Cultures en rotation	Temps depuis la dernière application de produits contenant du propiconazole et le semis
Toutes les cultures pour lesquelles le propicoazole est homologuée	0 jour
Toutes les autres cultures destinées à l'alimentation humaine et animale	105 jours

## 12. MODE D'EMPLOI POUR LES CULTURES

### BLÉ, ORGE, AVOINE STADES DE CROISSANCE DES CÉRÉALES\*

							
Trois feuilles <b>13</b>	Début du tallage <b>21</b>	Talles formées <b>24</b>	Allongement de la gaine des feuilles <b>30</b>	Feuilles bien droit <b>31</b>	Apparition du premier noeud <b>31</b>	Apparition du deuxième noeud <b>32</b>	Apparition de la feuille étendard <b>37</b>

							
Apparition de la ligule de la feuille étendard <b>39</b>	Gonflement <b>45</b>	Émergence de l'épi <b>51</b>	Épi à moitié sorti de sa gaine <b>55</b>	Épi complètement sorti <b>59</b>	Floraison terminée à la base de l'épi <b>69</b>	Floraison complète stade aqueux <b>71</b>	Grain dur <b>91</b>



<b>BLÉ</b>	
<b>MODE D'EMPLOI :</b>	
<p>Appliquer le fongicide A6097 dès les tout premiers stades de développement de la maladie. Le traitement peut être requis à tout moment depuis le tallage jusqu'à la floraison en passant par l'élongation de la tige. Le fongicide A6097 est présent environ trois semaines dans le plant. Si des conditions favorables au développement de la maladie sont toujours présentes après cette période, un autre traitement sera nécessaire pour assurer la suppression de la maladie. Une deuxième application peut être effectuée à l'émergence des épis et peut également servir à assurer la répression de la fusariose de l'épi.</p>	
<b>MALADIE</b>	<b>septoriose, helminthosporiose</b>
<b>DOSE/HA</b>	250 à 500 mL
<b>PREMIÈRE APPLICATION</b>	Aux stades BBCH 12 à 23 (dès le stade deux feuilles). Pour la répression des maladies en début de saison, utiliser la dose la moins élevée lorsque les conditions au champ sont normales. Utiliser la dose la plus élevée pour la suppression si la maladie a déjà fortement affecté le champ et/ou si les conditions favorisent le développement des maladies.
<b>DEUXIÈME APPLICATION</b>	Dès les premiers signes de maladie (stades BBCH 29 à 37) ou avant que l'épi soit à demi émergé (stades 49 à 55). N'utiliser que la dose élevée pour les traitements effectués aux stades BBCH 29 à 55.
<b>MALADIE</b>	<b>septoriose et tache des glumes causée par <i>Septoria</i>, blanc, rouille des feuilles et rouille des tiges, helminthosporiose, rouille striée, Brûlure de l'épi (répression seulement)</b>
<b>DOSE/HA</b>	500 mL
<b>APPLICATION</b>	Dès les premiers signes de maladie, habituellement au début de l'allongement de la tige (stades 29 à 65). Pour la répression de la fusariose de l'épi, appliquer entre le moment où au moins 75 % des épis sont entièrement visibles sur la tige principale et le moment où 50 % des épis sont en floraison sur la tige principale.
<p><b>Restrictions particulières :</b> Ne pas effectuer plus de deux applications de 500 mL par saison sur les cultures destinées à la récolte de grain et de paille et plus d'une application de 250 mL sur les cultures destinées à la paissance et au foin. ATTENDRE 7 jours après le traitement avant de récolter pour le foin ou de laisser des animaux paître dans les cultures traitées. NE PAS appliquer le fongicide A6097 après le stade BBCH 65 (50 % des épis principaux en fleur).. L'intervalle minimal entre les traitements est de 14 jours.</p>	

<b>ORGE</b>	
<b>MODE D'EMPLOI :</b>	
Appliquer le fongicide A6097 dès les tout premiers stades de développement de la maladie. Le traitement peut être requis à tout moment depuis le tallage jusqu'à la floraison en passant par l'élongation de la tige. Le fongicide A6097 est présent environ trois semaines dans le plant. Si des conditions favorables au développement de la maladie sont toujours présentes après cette période, un autre traitement sera nécessaire pour assurer la suppression de la maladie. Une deuxième application peut être effectuée à l'émergence des épis et peut également servir à assurer la répression de la fusariose de l'épi.	
<b>MALADIE</b>	Rayure réticulée <b>rayure réticulée</b>
<b>DOSE/HA</b>	250 à 500 mL
<b>PREMIÈRE APPLICATION</b>	Aux stades BBCH 12 à 23 (dès le stade deux feuilles). Pour la répression des maladies en début de saison, utiliser la dose la moins élevée lorsque les conditions au champ sont normales. Utiliser la dose la plus élevée pour la suppression si la maladie a déjà fortement affecté le champ et/ou si les conditions favorisent le développement des maladies.
<b>DEUXIÈME APPLICATION</b>	Dès les premiers signes de maladie (stades BBCH 29 à 37) ou avant que l'épi soit à demi émergé (stades BBCH 49 à 55). N'utiliser que la dose élevée pour les traitements effectués aux stades BBCH 29 à 55.
<b>CULTURE/MALADIE</b>	Rayure réticulée, tache helminthosporienne, tache pâle, blanc, septoriose des feuilles, rouille des feuilles, rouille des tiges, Brûlure de l'épi ( <b>répression seulement</b> ) <b>rayure réticulée, tache helminthosporienne, tache pâle, blanc, septoriose, rouille des feuilles et des tiges, Brûlure de l'épi (répression seulement)</b>
<b>DOSE/HA</b>	500 mL
<b>APPLICATION</b>	Dès les premiers signes de maladie, habituellement au début de l'allongement de la tige (stades BBCH 29 à 65). Pour la répression de la fusariose de l'épi, appliquer entre le moment où au moins 70 % des épis sont entièrement visibles sur la tige plus de 3 jours après la levée complète des tiges principales.
<b>Restrictions particulières :</b> Ne pas effectuer plus de deux applications de 500 mL par saison sur les cultures destinées à la récolte de grain et de paille et plus d'une application de 250 mL sur les cultures destinées à la paissance et au foin. ATTENDRE 7 jours après le traitement avant de récolter pour le foin ou de laisser des animaux paître dans les cultures traitées. NE PAS appliquer le fongicide A6097 au plus tard 3 jours après la pleine émergence des têtes de tiges principales. L'intervalle minimal entre les traitements est de 14 jours.	

## AVOINE

### **MODE D'EMPLOI :**

Appliquer le fongicide A6097 dès les tout premiers stades de développement de la maladie. Le traitement peut être requis à tout moment depuis le tallage jusqu'à la floraison en passant par l'élongation de la tige. Le fongicide A6097 est présent environ trois semaines dans le plant. Si des conditions favorables au développement de la maladie sont toujours présentes après cette période, un autre traitement sera nécessaire pour assurer la suppression de la maladie. Une deuxième application peut être effectuée à l'émergence des épis et peut également servir à assurer la répression de la fusariose de l'épi.

### **MALADIE**

Tache septorienne, rouille couronnée, Brûlure de l'épi (**répression seulement**)**AVOINE** : septoriose, **rouille couronnée, Brûlure de l'épi (répression seulement)**

### **DOSE/HA**

500 mL

### **APPLICATION**

Dès les premiers signes de maladie, habituellement au début de l'allongement de la tige (stades BBCH 29 à 65). Pour la répression de la fusariose de l'épi, appliquer entre le moment où au moins 75 % des épis sont entièrement visibles sur la tige principale et le moment où 50 % des épis sont en floraison sur la tige principale.

**Restrictions particulières** : Ne pas effectuer plus de deux applications de 500 mL par saison sur les cultures destinées à la récolte de grain et de paille. NE PAS traiter l'avoine destiné à la paissance et au foin. NE PAS appliquer le fongicide A6097 après stade BBCH 65 (50 % des épis principaux en fleur).. L'intervalle minimal entre les traitements est de 14 jours.

### Fongicide A6097 en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS

<b>CÉRÉALES – GROUPE DE CULTURES 15</b>	
<b>CULTURES</b>	Orge, Avoine
<b>MALADIES</b>	<b>Rayure réticulée</b> ( <i>Pyrenophora teres</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	Orge, Seigle
<b>MALADIES</b>	<b>Tache pâle</b> ( <i>Rhynchosporium secalis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	Blé, Orge, Seigle, Avoine, Triticale
<b>MALADIES</b>	<b>Septoriose des feuilles</b> ( <i>Septoria</i> sp.)
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	Blé, Orge, Seigle, Triticale
<b>MALADIES</b>	<b>Tache auréolée</b> ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	Orge
<b>MALADIES</b>	<b>Rouille naine</b> ( <i>Puccinia hordei</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

### Fongicide A6097 en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS

<b>CÉRÉALES – GROUPE DE CULTURES 15</b>	
<b>CULTURES</b>	Blé d'hiver, Blé de printemps, Orge
<b>MALADIES</b>	<b>Rouille striée</b> ( <i>Puccinia striiformis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,4 à 0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,2 à 0,3 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
<b>CULTURES</b>	Blé d'hiver, Blé de printemps
<b>MALADIES</b>	<b>Rouille brune</b> ( <i>Puccinia triticina</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,4 à 0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,2 à 0,3 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Traiter une fois entre la montaison et la mi-épiaison (stade de croissance BBCH 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

**Restrictions particulières** : Ne pas effectuer plus d'une application de ce mélange par saison. Un traitement supplémentaire peut être effectué avec le fongicide A6097 au besoin. Consulter l'étiquette du fongicide A6097 pour en savoir davantage sur la dose et le moment du traitement. Deux applications de fongicide A6097 peuvent être effectuées en tout par saison, soit en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS, soit seul. Ne pas appliquer dans les 45 jours précédant la récolte (DAAR de 45 jours) du grain et de la paille. Ne pas récolter le blé pour le fourrage. Ne pas laisser paître le bétail dans la culture traitée ni alimenter le bétail avec celle-ci; ne pas récolter vert pour le foin ou l'ensilage. Les mélanges en cuve de fongicide fluide QUADRIS et de fongicide A6097 peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre. APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare. APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

### **MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE - BLÉ ET ORGE :**

Le fongicide A6097 peut être mélangé avec UN SEUL des herbicides suivants à la fois :

- 2,4-D Amine                      MCPA Amine
- Buctril® M                        Pardner®
- Mextrol® 450                    Approve®
- Herbicide HORIZON® 240EC (blé seulement)
- Herbicide AXIAL® 100EC (Blé de printemps et orge de printemps seulement)  
(POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE COLOMBIE-BRITANNIQUE)
- Herbicide BROADBAND® (Blé de printemps [sauf le blé dur] et orge) (POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE COLOMBIE-BRITANNIQUE)

### **Précautions pour les mélanges en cuve :**

- 1) NE PAS mélanger d'herbicides avec le fongicide A6097 pour l'application sur l'avoine.
- 2) Les mauvaises herbes et les cultures doivent avoir atteint le stade de développement approprié précisé sur l'étiquette du fongicide A6097 ainsi que sur l'étiquette du produit d'association.
- 3) Les formules de 2,4-D et de MCPA peuvent être appliquées soit au sol, soit par application par voie aérienne; les mélanges en cuve du fongicide A6097 avec Buctril M,

- Mextrol 450, Approve, Pardner ou AXIAL 100EC doivent être appliqués au sol seulement.
- 4) Dans les champs traités avec l'herbicide AXIAL 100EC, aucune culture ne peut être ensemencée avant l'année suivante. Cependant, il n'y a aucune restriction quant aux cultures qui peuvent être ensemencées l'année suivant un traitement avec l'herbicide AXIAL 100EC.
  - 5) L'herbicide AXIAL 100EC utilisé en mélange réduira légèrement l'efficacité du fongicide A6097.
  - 6) Consulter l'étiquette de l'herbicide ajouté au mélange pour connaître les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les précautions à prendre.
  - 7) Dans le cas d'un mélange en cuve, respecter les limites et précautions les plus restrictives figurant sur les étiquettes des produits utilisés.
  - 8) Toujours confirmer la compatibilité en mélangeant à l'avance, dans les proportions voulues, une petite quantité d'eau, de fongicide A6097 et de produit d'association.

**MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE – BLÉ SEULEMENT:**

POUR UTILISATION SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le fongicide A6097 peut être utilisé en association avec l'herbicide HORIZON 240EC pour supprimer les maladies et les graminées adventices.

**Précautions pour les mélanges en cuve :**

- 1) NE PAS appliquer par voie aérienne.
- 2) Consulter l'étiquette de l'herbicide HORIZON 240EC pour connaître les mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les précautions à prendre.
- 3) Appliquer avant l'émergence de la 4<sup>e</sup> talle (période d'application de l'herbicide).

<b>MAÏS DE SEMENCE</b>	
<b>MALADIE</b>	<b>Rouilles</b>
<b>DOSE/HA Fongicide A6097 utilisé seul</b>	500 mL
<b>DOSE/HA Produit d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès l'apparition de premières pustules de rouille. Si la maladie se développe rapidement, effectuer une deuxième application 14 jours plus tard. Si le développement de la maladie persiste, effectuer une troisième application 14 jours plus tard. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.
<b>MALADIE</b>	<b>Helminthosporiose (du Nord et du Sud) Tache helminthosporienne</b>

<b>MAÏS DE SEMENCE</b>	
<b>DOSE/HA</b> <b>Fongicide A6097</b> <b>utilisé seul</b>	250 à 500 mL
<b>DOSE/HA Produit</b> <b>d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer de 250 à 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès les premiers signes de maladie. Si la maladie se développe peu, utiliser la dose de 250 mL. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.
<b>MALADIE</b>	<b>Kabatiellose</b> <b>Tache fusarienne grise</b>
<b>DOSE/HA</b> <b>Fongicide A6097</b> <b>utilisé seul</b>	500 mL
<b>DOSE/HA Produit</b> <b>d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès les premiers signes de maladie. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.

<b>MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ</b>	
<b>MALADIE</b>	<b>Rouilles</b>
<b>DOSE/HA Fongicide A6097 utilisé seul</b>	500 mL
<b>DOSE/HA Produit d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès l'apparition de premières pustules de rouille. Si la maladie se développe rapidement, effectuer une deuxième application 14 jours plus tard. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.
<b>MALADIE</b>	<b>Helminthosporiose (du Nord et du Sud) Tache helminthosporienne</b>
<b>DOSE/HA Fongicide A6097 utilisé seul</b>	250 à 500 mL
<b>DOSE/HA Produit d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer de 250 à 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès les premiers signes de maladie. Si la maladie se développe peu, utiliser la dose de 250 mL. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.
<b>MALADIE</b>	<b>Kabatiellose Tache fusarienne grise</b>
<b>DOSE/HA Fongicide A6097 utilisé seul</b>	500 mL
<b>DOSE/HA Produit d'association</b>	+ 83 mL insecticide MATADOR <b>ou</b> 83 mL insecticide WARRIOR <b>ou</b> 175 mL Ripcord
<b>REMARQUES</b>	Appliquer 500 mL de fongicide A6097 par hectare dès les premiers signes de maladie. NE PAS appliquer le mélange en cuve avec l'insecticide WARRIOR par voie aérienne.



### MÉLANGE EN CUVE - Fongicide A6097 avec le fongicide fluide QUADRIS

MAÏS	
<b>CULTURES</b>	Maïs de grande culture Maïs sucré (y compris la production de semences) Maïs à éclater (y compris la production de semences)
<b>MALADIES</b>	<b>Rouille</b> ( <i>Puccinia sorghi</i> ) <b>Helminthosporiose du Nord</b> ( <i>Setosphaeria turcicum</i> ) <b>Helminthosporiose du Sud</b> ( <i>Cochliobolus heterostrophus</i> ) <b>Kabatiellose</b> ( <i>Aureobasidium zeae</i> ) <b>Tache grise</b> ( <i>Cercospora zeae-maydis</i> )
<b>DOSE DE PRODUIT (L/HA)</b>	0,5 L/ha de fongicide A6097 avec 0,225 à 0,3 L/ha de fongicide fluide QUADRIS
<b>MOMENT DU TRAITEMENT</b>	Effectuer le premier traitement au premier signe de maladie, et faire suivre d'un deuxième traitement 14 jours plus tard, si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage. Appliquer dans au moins 45 L d'eau à l'hectare. Employer la faible dose de fongicide fluide QUADRIS lorsque la maladie affecte la culture faiblement ou modérément. N'utiliser la forte dose de fongicide fluide QUADRIS que lorsque la maladie affecte fortement la culture.
<b>Restrictions particulières</b> : Un maximum de deux applications de fongicide fluide QUADRIS et maximum de deux applications de fongicide A6097 peuvent être effectuées par saison, en mélange ou en traitements seuls. Ne pas appliquer sur du maïs de grande culture et au maïs de grande culture cultivé pour la semence après l'apparition des soies brunes. Ne pas appliquer dans les 30 jours précédant la récolte (DAAR de 30 jours) pour le fourrage. Ne pas appliquer sur le maïs sucré dans les 14 jours précédant la récolte (DAAR de 14 jours). Comme certaines cultures céréalières n'ont pas été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette, l'emploi du mélange en cuve du fongicide fluide QUADRIS et du fongicide A6097 est à la discrétion de l'utilisateur. Les mélanges en cuve de fongicide fluide QUADRIS et de fongicide A6097 peuvent être appliqués par voie aérienne ou terrestre. APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare. APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.	

### MÉLANGE EN CUVE – MAÏS DE SEMENCE, MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ :

Le fongicide A6097 peut être mélangé avec UN SEUL des produits d'association suivants à la fois :

Insecticide MATADOR® 120EC  
Insecticide WARRIOR®  
Ripcord®

#### Précautions pour les mélanges en cuve :

1. NE PAS APPLIQUER LE MÉLANGE EN CUVE AVEC L'INSECTICIDE WARRIOR PAR VOIE AÉRIENNE.
2. Les mélanges en cuve de fongicide A6097 avec l'insecticide MATADOR 120EC ou avec Ripcord peuvent être appliqués par voie terrestre ou aérienne. Utiliser 40 L d'eau par hectare pour l'épandage aérien.
3. Les insectes et les cultures doivent avoir atteint le stade de développement précisé dans l'étiquette du fongicide A6097 ainsi que sur l'étiquette des insecticides MATADOR

120EC ou WARRIOR ou Ripcord (LPA 15738). Se conformer au mode d'emploi et aux précautions figurant sur chacune des étiquettes.

4. Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte (DAAR de 14 jours) lorsqu'on utilise ces mélanges en cuve dans le maïs de grande culture et le maïs sucré.
5. Toujours confirmer la compatibilité en mélangeant à l'avance, dans les proportions voulues, une petite quantité d'eau, de fongicide A6097 et de produit d'association.

### **13. RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance, fongicide A6097, fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide A6097 et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :**

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide A6097 ou les fongicides du même groupe 3 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide A6097 tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison. Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada en présence d'une baisse possible de sensibilité à A6097 Fongicide chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas

augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682), ou visiter le [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).

AXIAL®, BROADBAND®, HORIZON®, MATADOR®, QUADRIS®, et WARRIOR® sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Approve®, Buctril®, Mextrol®, Pardner®, et Ripcord® sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.